



## Que se passe-t-il avec la réduction de notre prime d'assurance ?

En mars 2016, la direction de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), dont est membre le SECHUM, voulait réduire notre prime d'assurance.

En théorie, la FSSS est aller chercher auprès du gouvernement 80 millions de dollars. Pour permettre de «réduire la prime versée par les travailleuses et les travailleurs à chaque paie.» (FSSS, Info-Négo # 13, 18 mars 2016)

Le SECHUM était contre, puisque cette réduction ne s'applique pas à tout le monde, certain(e)s d'entre nous ne sommes même pas assurés avec la SSQ. Le vrai chiffre tourne autour de 58 millions, et non 80 millions. Le reste de l'argent étant des primes pour des cas spécifiques.

Le 13 avril 2016 nous avons rejeté cette entente sectorielle à hauteur de 89,3% (cat 2), et 86,1% (cat 3). Malheureusement, la majorité des syndicats de la FSSS (90%) ont accepté cette entente. le SECHUM y avait inscrit sa dissidence.

### Plusieurs mois plus tard...

Nous ne savons toujours pas quand cette réduction de la prime sera effective. De plus, les montants ne semblent plus être les mêmes.

Plusieurs d'entre nous veulent savoir, avec raison, quand allons nous avoir cette fameuse diminution de la prime d'assurance ?

Le 14 septembre 2016, la FSSS écrit que «les discussions se poursuivent actuellement» et qu'il est «prématuré de diffuser un comparatif détaillé des coûts des différents régime d'assurance, alors que celui-ci est sujet à être modifié». Plusieurs questions se posent :

**Pourquoi avons nous voté en avril sur une entente qui, plus de 5 mois plus tard, est toujours en «discussions» ?**

**Le tableau de réduction de la prime d'assurance qui nous a été fourni en mars est-il toujours valide?**

**Pourquoi la FSSS nous a présenté en mars un tableau comparatif de la réduction des primes d'assurances et nous dit maintenant qu'il est «prématuré» de le faire ?**

**Quand sera effective l'augmentation de la contribution de l'employeur et à quelle hauteur sera-t-elle ?**

**Le mandat de la FSSS était de «réduire les coûts de l'assurances collective», est-ce toujours le cas ?**

**Une «lettre administrative» est loin d'être une entente de principe...Nous aimerions que la FSSS diffuse cette fameuse lettre...**

**Sommes-nous en train de nous en faire passer une «p'tite vite» ?**

**Restons à l'affût !**

Pour voir la réponse de la FSSS, voir au verso

